

## Appel d'offres

## **VILLE DE MONTRÉAL**

Service de l'eau

Direction de l'eau potable

Des soumissions, sont demandées et devront être reçues, avant 10 h 30, à la date ci-dessous, au Service du greffe de la Ville de Montréal à l'attention du greffier, 275, rue Notre-Dame Est, bureau R-134, Montréal (Québec) H2Y 1C6 pour :

Catégorie :	Travaux	
Appel d'offres :	10207	
Descriptif:	Travaux de réfection des supports de conduites du sous-sol du bâtiment 401	
Date d'ouverture :	Le 1 <sup>er</sup> février 2017	
Dépôt de garantie :	10 % de la valeur de la soumission	
Renseignements :	Pour toute question s'adresser à : Dominique Beaupré, ing. chargé de projet	
	Courriel : dep-ao@ville.montreal.qc.ca	
Documents :	Les documents relatifs à cet appel d'offres seront disponibles à compter du : 11 janvier 2017.	
Visite supervisée des lieux :	☐ N/A. ou ☐ Oui, obli	gatoire :
	Si la visite supervisée des lieux est obligatoire, la date limite pour prendre rendezvous est le 18 janvier 2016 à 12h, à l'adresse courriel suivante :	
	dep-ao@ville.montreal.qc.ca	ı.
		janvier 2017 au 20 janvier 2017 inclusivement, à suivant : à 9 h, 11 h, 13 h et 15 h.
Les personnes et les entreprises intéressées par ce contrat peuvent se procurer les documents de soumission en s'adressant au Service électronique d'appels d'offres (SÉAO) en communiquant avec un des représentants par téléphone au 1 866 669-7326 ou au 514 856-6600, ou en consultant le site Web <a href="https://www.seao.ca">www.seao.ca</a> . Les documents peuvent être obtenus au coût établi par le SÉAO.		
Chaque soumission doit être du document d'appel d'offres		cachetée et portant l'identification fournie en annexe
Les soumissions reçues seront ouvertes publiquement dans les locaux au Service du greffe à l'Hôtel de Ville, immédiatement après l'expiration du délai fixé pour leur réception.		
	gage à accepter ni la plus b es natures que ce soit envers	asse ni aucune des soumissions reçues et n'assume le ou les soumissionnaires.
Montréal, le 11 janvier 2017		
Le greffier de la Ville Me Yves Saindon		
Journaux de publication :	Le Devoir_x A	utre à préciser* :

\*Toute publication additionnelle est aux frais du requérant.